

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DE CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 4 MARS 2019

Réuni en séance publique sous la présidence de M. Thierry BEAUPIED, Maire,
en présence de : Patrick NEVOIT - Joël PERROUX - Gérald CHAIX - Christine NEVOIT - Géraud de LAFFON
- Patricia BEAUDOUIN ROBINSON - Géraud LE DORVEN - Angélique BINET - Marie-Lise MEYNARD

Absent(e/s) excusé(e/s) : Jacques BRUÈRE

(soit 11 membres en exercice, 10 présents, 10 votants)

Après avoir approuvé le compte-rendu de la séance précédente, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- 1) approuve l'adhésion de la CCTOVAL au SIEIL pour la compétence « éclairage public » ;
- 2) valide la modification des nouveaux statuts du SITS du Pays de Rabelais ;
- 3) accepte la mise en place de la télétransmission des actes administratifs par la signature d'une convention entre la Commune et la Préfecture, ainsi que l'acquisition de certificats d'authentification RGS ;
- 4) approuve le projet d'installer un ordinateur à destination du public dans la Bibliothèque ;
- 5) étudie le projet d'acquisition du terrain derrière l'aire de camping-car ;
- 6) accepte 2 devis (maçonnerie et couverture) pour la reconstruction du local au stade de foot ;
- 7) valide les devis concernant les aménagements intérieurs pour la transformation des anciens locaux scolaires en local commercial au 34 bis rue des Écoles ;
- 8) continue à lister les dépenses indispensables à faire figurer au Budget 2019, notamment en matière de voirie et projette de réunir très prochainement les Commissions Bâtiments et Voirie.

Fait à Gizeux, le 5 mars 2019



Le Maire,

Thierry BEAUPIED